

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RHODÉSIE—DEMANDE DE RAPPORT RELATIF À LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Affaires extérieures. Le 22 avril, j'ai posé au ministre une question concernant la réunion des représentants du Commonwealth au sujet de la Rhodésie et il m'a répondu à ce moment-là qu'il n'avait pas encore reçu de rapport à ce sujet. Peut-être ce rapport lui est-il parvenu maintenant; aussi lui demanderai-je s'il consentirait à dire à la Chambre ce qui s'est passé à cette réunion, et si l'on y a fait quelque proposition dont le Canada pourrait se prévaloir pour imposer des sanctions à l'Afrique du Sud et au Portugal en vue de limiter leurs transactions avec la Rhodésie du Sud.

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, de par leur nature même, évidemment, les réunions du comité des sanctions doivent rester secrètes. Je dois préciser, cependant, que les questions qui ne sauraient être tranchées que par le gouvernement en premier lieu ne sont pas du même genre que celles qui, normalement, sont inscrites à l'ordre du jour du comité des sanctions. Cet organisme ne s'occupe que de l'application de directives, et de règlements découlant de ces directives, maintenant en vigueur.

L'hon. M. Churchill: Puis-je poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur? Même si la réponse a pu sembler claire à d'autres députés, elle ne m'a pas paru ainsi. Comme nous allons étudier la loi sur les licences d'exportation et d'importation dans quelques minutes, et pour la gouverne de la Chambre, le ministre nous dirait-il si le gouvernement se propose d'étendre à d'autres pays les sanctions imposées à la Rhodésie à l'heure actuelle en vertu de cette loi?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, c'est une question fort hypothétique. Le cas échéant, le gouvernement devra examiner tous les faits à la lumière des circonstances. Ce que mon honorable ami demande au gouvernement, c'est en somme: Si telle ou telle éventualité se produit, quelle sera la politique du gouvernement?

M. Winkler: Sottise.

L'hon. M. Martin: Mon honorable ami sait que cette question est irrecevable.

L'hon. M. Churchill: Une autre question supplémentaire. J'aimerais protéger le ministre du Commerce (M. Winters) qui traitera de cette loi dans quelques instants. Je préfère

demander au ministre des Affaires extérieures (M. Martin) si on projette d'intervenir en vertu de cette loi, plutôt qu'au ministre du Commerce (M. Winters) qui me répondra qu'il lui faudra communiquer avec le ministre des Affaires extérieures.

De nouveau, je demande au ministre: Est-ce que le gouvernement projette d'intervenir en vertu de la loi sur les licences d'exportation et d'importation?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suis enclin à partager l'avis du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et à voir là une question hypothétique. Quoi qu'il en soit, le ministre y a donné réponse et, si le député n'en est pas satisfait, il devra tout de même l'accepter.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire. L'autre jour, j'ai demandé des éclaircissements au sujet des importations en provenance de la Rhodésie, et j'avais sous les yeux une réclamation portant sur les conserves de bœuf rhodésien. J'ai demandé si l'on importait ici du bœuf de ce pays, et si je ne m'abuse, c'est le premier ministre qui a répondu qu'il étudierait la question. Ce n'était certes pas une question hypothétique. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait peut-être en fournir la réponse.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, mon très honorable ami a tout à fait raison; cette question n'était pas hypothétique, mais autant que j'ai pu vérifier, elle ne reposait sur aucun fait.

Le très hon. M. Diefenbaker: A ce sujet, monsieur l'Orateur, je conclurai en disant qu'on voit cette viande de bœuf en vente dans n'importe quel magasin. La question était donc fondée sur des faits. Je conseillerais au ministre de cultiver davantage le sens de l'observation.

PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS

LE DÉPÔT DU PREMIER RAPPORT DU COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au député de Northumberland-Miramichi en sa qualité de président du comité des privilèges et élections. Puis-je lui demander quand il a l'intention de présenter le premier rapport du comité, la décision à cet égard ayant été prise il y a quelque temps?

M. G. Roy McWilliam (Northumberland-Miramichi): Monsieur l'Orateur, nous avons demandé un local pour les réunions du comité des privilèges et élections; cette question pourra être soulevée de nouveau lorsqu'on se sera rendu à cette demande.